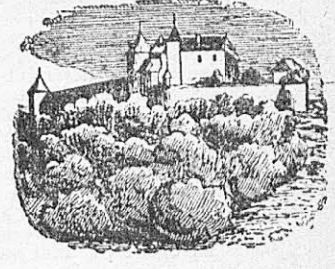




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Journal indépendant, politique et agricole
 paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: BULLE, RT. 8⁴⁵ 11⁴⁷ (d.j. 1. 15⁵²) 16¹⁰ 20²² — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵² (10⁰⁰) 13⁰⁵ 18⁰⁰

ANNONCES
 Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires et rétractations 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Crise politique au Tessin.

La situation politique au Tessin est extrêmement confuse. Dans tous les grands partis, conservateur, radical, socialiste, des courants divers se font jour. Avec tout le tempérament méridional qui les caractérise, les Tessinois défendent ardemment leurs points de vue différents. Lorsqu'on pense que sept quotidiens paraissent régulièrement dans ce canton qui ne compte guère plus d'habitants que le canton de Fribourg, il est aisé de se rendre compte que les passions politiques sont, outre-Gothard, poussées à l'extrême.

Quelle cause faut-il attribuer à un état de fait aussi compliqué, aussi regrettable? Il est certain que l'influence toute proche du fascisme, une certaine immigration même de la culture italienne, inféodée maintenant au régime mussolinien, et les récents incidents qui se sont déroulés dans cette partie du patrimoine national helvétique sujet de tous temps d'une façon indirecte aux fluctuations culturelles de la péninsule italienne, ne sont pas étrangères à l'atmosphère de division qui règne perpétuellement au Tessin.

La proximité de la dictature fasciste a créé dans ce canton, en dehors des anciens partis historiques, deux camps bien déterminés de citoyens, qui s'occupent certainement trop, l'un et l'autre, du régime politique existant en Italie, au détriment de l'idéal démocratique suisse: l'ai parlé des « pro-fascistes » et des antifascistes.

Voici qu'un retentissant incident vient de mettre aux prises ces deux éléments dans le camp libéral-radical. La « Gazzetta ticinese » et son rédacteur en chef, M. Scanziani, ont pris parti pour le régime fort, à l'encontre, indiscutablement, des traditions libérales-radicales et démocratiques suisses. L'autre tendance voudrait plutôt se rapprocher du socialisme modéré et suivre l'exemple du parti radical-socialiste français. La guerre de principes est déclarée. Le comité politique du parti a réussi à imposer une trêve, mais on pressent qu'elle sera de courte durée. Il sera difficile désormais de rétablir le pont entre radicaux de droite et radicaux de gauche.

Il ne faut pas trop s'étonner, cependant, de cette crise qui peut avoir de bons effets et dégager du fouillis des idées politiques actuelles l'essence de ce qui constitue notre démocratie, disséquer une bonne fois cette tendance que l'on a trop de confondre la politique pure avec l'évolution sociale. Tandis que l'idée d'un ordre social basé sur une plus grande égalité matérielle se développe malgré tous les obstacles qu'on peut lui poser, la réaction, qui pousse toujours à l'extrême, essaie de recourir à la force brutale pour arrêter cette vague qui tend à bouleverser l'organisation sociale actuelle.

En face de cette situation nettement délimitée, il importe que les partis d'ordre renoncent à certains de leurs principes, sans oublier leur but essentiel, et emboîtent résolument le pas dans la voie des améliorations sociales que le monde moderne entrevoit. Il y a des progrès inéluctables que l'on aurait tort de vouloir enrayer. A côté de l'utopie socialiste, qui ne tient aucun compte des défauts propres à la nature humaine, ni des possibilités et de la logique naturelles, il faut reconnaître et admettre que l'on peut avancer encore dans le vaste champ de l'amélioration des conditions de vie de la société. La guerre à la guerre, la lutte contre l'égoïsme des classes, la sécurité personnelle physique et morale, un bien-être matériel suffisant possible à tous les citoyens qui travaillent et économisent, voilà autant de domaines où l'activité générale de la société peut s'exercer en faveur de l'ensemble des populations.

Au Tessin comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, étant donnée la situation d'un peuple très particulariste à la limite de deux systèmes sociaux opposés, l'apreté d'une nature souvent difficile dans certaines régions du pays et l'ardeur d'un tempérament violent et chaud, les idées nouvelles et les anciennes traditions se heurtent sans réussir à se comprendre et se pénètrent en créant une confusion dont on a peine à suivre la trame.

L'heure est venue où tous les partisans de l'ordre social et de la civilisation doivent s'entendre, au moins sur un programme minimum, et jeter au vieux fer les dogmes politiques accessoires qui les divisaient. Chacun sous son drapeau, mais tous sous le drapeau de la civilisation, de la démocratie et du progrès social. Tel est le mot d'ordre qui seul peut faire obstacle à la menace qui, un moment ou l'autre, surprendra la vieille société européenne.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Relations italo-serbes.

Avant-hier est arrivé à son terme le pacte d'amitié conclu entre la Yougoslavie et l'Italie le 27 janvier 1924. Il n'est pas renouvelé.

Peut-être le télégraphe nous aura-t-il appris, à l'heure où ces lignes paraîtront, la nouvelle d'une prorogation du traité caduc, mais il est infiniment plus probable que celui-ci tombera, tout naturellement, comme une institution trop vieille, qui n'a plus sa raison d'être.

Si l'on examine de près l'histoire des relations italo-yougoslaves d'après-guerre, on est obligé de reconnaître qu'elle est dominée par le sentiment impérialiste romain, qui s'est manifesté en maintes circonstances surtout depuis la « marche sur Rome ». En 1924, ressentant le besoin d'une politique d'entente, Rome et Belgrade réussirent à passer une série d'accords destinés à apaiser les difficultés continues qui s'élevaient à la frontière et à définir les rapports précis dont l'existence se révélait souhaitable pour les deux peuples. A la suite de multiples incidents, les Serbo-Croates, ces derniers en particulier, opposèrent une vive résistance à la ratification des accords dits de Nettuno. C'était peut-être en partie la faute de certains éléments avancés du fascisme, qui se vantaient dans la presse d'avoir remporté une importante victoire diplomatique, ce qui blessa la fierté nationale yougoslave et aiguïsa la haine croate à l'égard de la péninsule italique. Il faut chercher en somme dans les incidents suscités à la Skoupchtina par les débats relatifs à cette ratification la cause première du sombre drame qui, se déroulant en plein Parlement, causa la mort de quatre députés croates et aboutit au coup d'Etat du 5 janvier, renversant la constitution et établissant la dictature du roi Alexandre. Entre temps, les accords de Nettuno avaient été ratifiés et la Serbie donnait ainsi un éclatant témoignage de ses bonnes dispositions à l'égard de sa voisine d'outre-Adriatique. Mais, la déception attendue, à la suite de la rapidité des événements qui se succéderaient dans la suite, ne se produisit pas, ou du moins pas dans la proportion que l'on escomptait.

D'autre part, du côté italien, on paraît ne tenir pas plus que de raison au renouvellement intégral du traité tel qu'il existe. Rome s'est implantée solidement en Albanie. Le royaume d'Ahmed Zogou ressemble de bien près à un fief du Duce et l'influence fasciste se fait sentir lourdement dans tous les domaines de l'activité publique. Cette intrusion d'une puissance étrangère dans les affaires de la péninsule balkanique est justement une des causes de la tension persistante entre Rome et Belgrade. Et c'est très naturel que la Yougoslavie voie d'un mauvais oeil une nation rivale tenter de l'encercler politiquement et territorialement.

A maintes reprises, des incidents significatifs ont failli mettre le feu aux poudres. L'intervention des puissances a toujours réussi,

pour le moment, à rappeler à la raison les éléments brouillons qui, de part et d'autre, cherchaient la guerre, sans se rendre compte qu'ils assumaient ainsi les plus lourdes responsabilités à l'égard de l'éclosion possible d'une conflagration générale.

La caducité du traité italo-yougoslave ne signifie pas, cependant, une menace immédiate. Elle veut dire tout simplement que les deux pays riverains de l'Adriatique en sont au point, ou à peu près, où ils se trouvaient en 1924, pour ce qui concerne leurs relations.

D'ailleurs la modification profonde apportée subitement à la Constitution serbe crée un état de fait qu'il faut voir se développer avant de pouvoir se rendre compte de l'influence qu'il apportera dans la politique serbe tant au point de vue extérieur que sur le plan international. On a tout lieu de croire que le roi Alexandre, suffisamment préoccupé de mettre d'accord ses propres sujets, fera son possible pour éviter des complications à l'extérieur. Il est par contre plus difficile de se faire une opinion exacte des intentions italiennes dans les Balkans.

A l'heure qu'il est, le sort des relations italo-serbes est davantage entre les mains du gouvernement de Rome qu'à Belgrade. P. S.

Affaires d'Alsace.

Le grand débat qui s'est engagé à la Chambre française sur la question d'Alsace passionne les patriotes français et soulève dans les milieux les plus divers une profonde émotion: On sent que le sort de la paix nationale se définit dans ces échanges de vues sur le régime des provinces que la France pleurait depuis près de cinquante ans et qui semblent maintenant ne plus la reconnaître.

L'Alsace, avec son idiome, ses traditions, son tempérament propres, bénéficia toujours, tant sous la domination allemande qu'avant la guerre de 70, d'un régime politique un peu spécial. Une espèce d'autonomie administrative tacite lui était assurée.

Quand les deux provinces eurent fait retour à la mère-patrie, après la guerre dernière, le gouvernement français, tout en faisant beaucoup pour les pays rédimés, n'eut certainement pas toujours le tact nécessaire dans le mode d'administration ni la compréhension voulue des besoins du peuple. Il prit à l'égard des fonctionnaires alsaciens des mesures unificatrices diverses, les déplaça pour les remplacer par des Français du midi ou des Pyrénées, qui ne comprirent pas la mentalité alsacienne et traitèrent les nouveaux départements, dont l'éducation française était à refaire, comme de vieilles provinces depuis longtemps accoutumées au régime de la dernière république. C'est surtout dans le domaine religieux et scolaire que l'Alsace se montre inflexible. Elle ne veut point de l'école laïque. On comprend que le gouvernement de Paris soit ennuyé de devoir accorder à une portion de la nation des privilèges que l'ensemble ne possède point. C'est ce qu'a fait ressortir M. Poincaré, lorsqu'il a rappelé tous les sacrifices faits par la France en faveur des régions reconquises, qui n'ont jamais connu la prospérité dont elles jouissent en ce moment.

Pourtant, d'une façon ou de l'autre, il faudra chercher une solution. Par la force, l'Alsace ne marchera pas. D'autant plus qu'elle est travaillée fortement par les éléments germanistes et que les chefs autonomistes tirent habilement profit du laïcisme français pour amener les populations contre le prétendu « assaut à la religion ».

On connaît à ce sujet l'esprit d'insoumission d'une bonne partie du clergé, qui ne craint pas d'encourir les foudres de son évêque et du Vatican: ce qui prouve qu'en Alsace la question religieuse n'est en somme qu'un motif politique, dans l'esprit des autonomistes.

Comme il arrive trop souvent chez nous, on accommode la religion à toutes les sauces. Il apparaît très nettement, dans le problème alsacien, qu'il y a des droits et des torts des deux côtés. Quand chacun les aura reconnus, il sera plus facile de trouver le terrain d'entente.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à jeudi la publication de divers articles intéressants ainsi que de notre feuilleton.

SUISSE
La terre a tremblé
 en Suisse orientale, dans la nuit de samedi à dimanche. Le foyer, qui se trouve dans la région du lac de Wallenstadt, semble être à une grande profondeur.

La Fête cantonale
 des chanteurs valaisans aura lieu à Saint-Maurice, les 25 et 26 mai prochain.

Le parti conservateur suisse
 a tenu dimanche à Lucerne une séance de délégués qui a étudié, en présence de M. Musy la question du blé. Il a été décidé de soutenir le projet de loi présenté par le Conseil fédéral.

La houille blanche.
 Du 1^{er} octobre 1927 au 30 septembre 1928, la Suisse a produit au total 4 milliards 97 millions de Kwh d'électricité, dont la plus grande partie est fournie par les cours d'eau. 2276 millions de Kwh ont été utilisés en Suisse et le reste fut exporté.

La ville fédérale
 comptait à fin décembre 1928, selon une récente statistique, 110.880 habitants.

Dans les C. F. F.
 Selon une entente passée avec le gouvernement italien, les C. F. F. ont la charge de pousser l'électrification de la ligne du Simplon jusqu'à Iselle. Les chemins de fer italiens « électrifieront » d'Iselle à Domodossola selon le système suisse. Les C. F. F. assureront de nouveau la conduite des trains jusqu'à cette dernière ville.

Le Conseil d'administration des C. F. F. se réunira prochainement pour étudier l'entreprise prochaine des travaux.

SOIRÉE-CHOUCROUTE

La soirée-choucroute organisée samedi dans les locaux du Cercle des Arts et Métiers de Bulle a remporté un succès qu'elle n'avait pas connu depuis nombre d'années.

Malgré le froid et la neige qui était tombée drue les jours précédents, les délégués de la campagne étaient venues nombreuses et de toutes les directions prendre contact et retremper leur courage dans l'atmosphère loyale et chaude de leur Cercle.

Étaient présents à la table des invités, outre les membres du comité du Cercle, MM. Buchs, conseiller d'Etat, Gross, conseiller national, et Jules Glasson, Jules Blanc, James Glasson, Gilbert Moret et Marcellin Charrière, députés. Dans l'assemblée on distinguait, parmi la nombreuse phalange des jeunes, les figures aimées et connues des vieux lutteurs. Citadins et paysans, artisans, industriels, négociants, ouvriers et agriculteurs se coudoyaient, donnant cette illusion de l'entente fraternelle entre les diverses classes plus que jamais nécessaire dans la société d'aujourd'hui.

Tandis qu'un orchestre parfaitement stylé emplissait la salle de ses flots d'harmonie, les citoyens libéraux-radicaux gruyériens se pressaient en rangs serrés autour des tables gracieusement enjolivées.

Dès que le repas délicieusement apprêté et servi par M. Cottier-Charrière, propriétaire du « Tonnelier », fut terminé, M. Félix Glasson, président du Cercle, salua la belle et nombreuse assemblée et souhaita la bienvenue aux invités.

Ses félicitations vont d'abord aux vétérans qui, chaque année, se retrouvent là, à la même place, fidèles au drapeau, puis à la jeunesse, qui semble comprendre enfin que la vie publique n'est pas faite uniquement de sports, mais aussi d'idéalisme politique. Les jeunes, en effet, sont venus en nombre inaccoutumés: Leur présence signifie que le parti libéral-radical de la Gruyère n'est pas en décadence. L'orateur se réjouit aussi de constater l'affluence particulièrement importante des campagnards. A l'heure où l'on cherche de toutes parts à

diviser, à semer le trouble dans les idées, à désagréger les partis historiques, il est heureux de constater que chez nous la mauvaise semence n'a pas levé. M. Glasson remercie en termes particulièrement chaleureux M. Buchs, conseiller d'Etat, et M. Gross, conseiller national, d'avoir bien voulu quitter la capitale et apporter au Cercle des Arts et Métiers le précieux encouragement de leur présence. Il passe ensuite en revue les péripéties de la récente campagne politique pour le « National » qui assura de haute lutte à notre parti les deux sièges auxquels il a droit au parlement helvétique. Dans la plus grande partie du canton, un effort considérable a été fourni qui fut couronné de succès, malgré les conditions difficiles et particulièrement défavorables dans lesquelles nous nous trouvions. D'autre part, la création d'un parti paysan, qui n'a pas sa raison d'être chez nous, puisque la grosse majorité de la députation au Grand Conseil est composée déjà de campagnards, semble devoir échouer définitivement. M. Glasson parle des tâches diverses qui s'annoncent. Très prochainement, le peuple aura à se prononcer sur la question du blé. Les libéraux-radicaux suivront le mot d'ordre et voteront en faveur du projet présenté par le Conseil fédéral, car il assure dans les meilleures conditions possibles l'approvisionnement du pays tout en favorisant la culture de ce produit de première nécessité.

L'orateur rend l'hommage dû aux défunts. Plusieurs membres du Cercle nous ont quittés pour toujours, parmi lesquels certains chefs dont l'absence nous est pénible ; ce sont : MM. Arnold Desbiolles, Antoine Stocker, Max Morel, Isidore Morel, Jules Gremaud, à Bulle, Noël Cailler, à Broc ; Jean Gapany, à Marsens ; Philipona, à Vuippens et Irénée Perrin, à Semsales. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le président annonce ensuite que l'honorary a été conféré à 42 membres du Cercle, puis termine en adressant encore un pressant appel aux jeunes, espoir de demain.

M. Léonard Rouvenaz, désigné comme major de table, s'acquitta de ses fonctions toujours ingrates et difficiles, avec tact et brio. La soirée fut menée rondement et l'auditoire n'eut certes pas le temps de s'ennuyer. Il fut donné lecture de lettres ou télégrammes adressés à l'assemblée par MM. Alexandre Cailler, conseiller national, retenu par un deuil récent et une santé quelque peu ébranlée, Léon Savary, rédacteur à La Tribune de Genève, Joseph Privat, à Corsier-s.-Vevey, Emile Morand, à Bulle, secrétaire dévoué du Cercle, empêché par la maladie de participer à une manifestation qu'il suivit pendant vingt-sept années consécutives, le Cercle libéral-démocratique de la Glâne et les « Vieux Grenadiers » de Genève.

M. le conseiller d'Etat Buchs, représentant de la minorité au gouvernement, rappelle qu'il vient depuis dix ans apporter, à de rares exceptions près, le salut de la capitale aux libéraux-radicaux de la Gruyère. C'est avec un plaisir toujours nouveau qu'il s'acquitta de cette tâche.

Après avoir fait allusion aux péripéties de la lutte récente pour les élections au Conseil national, M. Buchs s'attacha à démontrer l'importance de la votation du 3 mars sur le régime du blé. La sécurité de notre approvisionnement en blé est une question primordiale et les électeurs libéraux-radicaux se feront un devoir de participer au scrutin et de voter selon les indications de leur comité central, qui a adopté la formule du « non, oui, oui ». L'orateur admire la Gruyère pour le courage et la discipline politiques dont elle fait preuve et l'enthousiasme qui l'anime. Le corps électoral de la région ne s'est pas laissé entraîner par l'introduction des groupements économiques et a gardé sa fidélité aux partis historiques. Il faut l'en féliciter.

M. Buchs, après une rapide incursion dans le champ de la politique fédérale et cantonale surtout, souligne les avantages que présentent ces prises de contact régulières entre les magistrats et le peuple et prie les membres du parti libéral-radical gruyérien de conserver la bonne entente et la féconde harmonie qui leur a permis de marcher jusqu'à ce jour à la victoire. L'esprit dictatorial se développe autour de nous. Il importe que le canton de Fribourg et la Suisse demeurent les bastions de la démocratie et conservent l'indépendance héritée des aïeux.

Dans une vibrante péroraison, notre excellent représentant au gouvernement de Fribourg jeta un pressant appel aux vieux et aux jeunes afin qu'ils se serrent avec une fidélité toujours plus sereine autour du drapeau libéral-radical qui inscrit à son programme, avec le progrès social, l'ordre dans la liberté. De chaleureux applaudissements accueillent le brillant et riche exposé du magistrat intègre et vénéré qu'est M. Buchs.

L'assemblée décida l'envoi d'un télégramme de remerciements et de félicitations à M. A. Cailler, conseiller national.

La parole est donnée ensuite à M. Gross, conseiller national, qui dit le plaisir qu'il

éprouvait, il y a quinze jours exactement, dans une manifestation identique, organisée par le Cercle démocratique de Broc, la cité industrielle et prospère enrichie par l'entrepreneuse activité de son collègue au Parlement, M. Cailler. Le même empressement à répondre à l'appel des chefs se retrouve ce soir. C'est assurément de bon augure pour la vitalité du parti.

L'orateur ne cache pas sa fierté de se trouver au sein de cette belle assemblée, citoyens venus des vallées de la Gruyère, librement, pour échanger des idées et discuter les affaires du pays. Là, pas de fossés, pas de distinctions de classes, tout le monde se coudoie et collabore à la réalisation d'un noble idéal, celui de la démocratie. Commentant le résultat des dernières élections, M. Gross remarque que la victoire est due en bonne partie aux troupes de la Gruyère. Mais il importe de ne pas s'arrêter en si beau chemin. L'arbitraire règne encore au sein de notre gouvernement cantonal. On nous refuse la part à laquelle nous avons numériquement droit dans l'administration, dans l'organisme judiciaire, partout. L'équité est méconnue sur toute la ligne. Il est étonnant d'ailleurs de constater que nos adversaires, fédéralistes sur le terrain fédéral, font preuve d'un esprit farouche de centralisation au cantonal.

Notre distingué représentant au Conseil national, qui rendit de précieux services au canton il y a quelques années, en démasquant à temps les dessous peu satisfaisants de certains services de l'Etat, pense qu'une collaboration sur le terrain cantonal est possible et serait féconde, à la condition cependant qu'elle fût impartiale, juste et honnête.

L'exposé de M. Gross, marqué au coin de l'objectivité la plus parfaite et présenté dans un langage sobre et élégant, souleva l'enthousiasme de la salle qui souligna d'applaudissements nourris l'éloquente péroraison par laquelle l'orateur engagea les libéraux-radicaux de la Gruyère à persévérer dans le chemin suivi vaillamment jusqu'à ce jour.

M. James Glasson, député et syndic de Bulle, s'adressa spécialement aux citoyens de la ville et exposa la situation financière, donnant des chiffres précis qui témoignent à la fois d'une sage administration et d'une stabilité suffisante, malgré les frais assumés pour l'amélioration régulière de l'état des rues au cours de ces dernières années. Le baromètre de la prospérité d'une localité est sa situation financière, dit avec beaucoup de raison le sympathique orateur. Or, bien que le budget pour 1929 boucle par un léger déficit de 28.000 francs, la fortune au 31 décembre dernier était en augmentation de fr. 50.000 pour l'exercice écoulé. La caisse des pauvres et celle des écoles sont en progression constante. Cette situation favorable est due surtout à la générosité de citoyens qui ont songé à bien-être de la communauté dans leurs dispositions testamentaires. Il faut souhaiter que ces généreux donateurs trouvent des imitateurs. L'orateur tient à rendre un hommage public à ces bienfaiteurs de la cité. D'autres œuvres d'utilité publique et de progrès social, telles que l'institution d'une caisse de retraite et d'invalidité pour les employés et l'amélioration des installations de la piscine, qui rencontre de plus en plus de faveur auprès du public, sont en voie de réalisation.

L'administration est une tâche souvent ingrate et les critiques dont elle est l'objet manquent volontiers d'objectivité.

M. Jules Glasson, député, décrit le rôle de la députation libérale-radical au Grand Conseil. Il n'est certes pas aisé, en face du despotisme de certains chefs majoritaires qui traitent facilement leurs adversaires de « têtes brûlées ». L'ostracisme pratiqué par l'oligarchie gouvernementale frappe durement la minorité et l'on se souvient avec quelle outrecuidance furent repoussées certaines revendications de nos députés concernant des postes du Grand Conseil et du Tribunal cantonal. La députation libérale-radical collabore cependant lorsque le bien du peuple est en jeu. Ce fut le cas à l'occasion de la discussion de la loi sur l'assistance, de la loi sur le chômage et d'autres. Il s'agira prochainement de reviser notre loi fiscale, qui renferme de nombreuses injustices. Le mérite de cette amélioration revient en entier à la minorité, et en particulier à l'un des mandataires libéraux ici présents, M. Marcellin Charrière.

M. Glasson touche en passant le régime des dépenses somptuaires grevant notre budget, tout particulièrement l'entretien de l'Université. L'orateur ne nie point les avantages que comporte cette institution, mais il constate qu'elle nous coûte fort cher. Avec infiniment de raison, il estime que l'instruction populaire serait bien mieux servie par la création d'écoles de métiers et de commerce pour jeunes gens et jeunes filles dans toutes les régions du canton. Ce dernier système a d'ailleurs donné des résultats remarquables dans certains cantons. La centralisation dans le domaine scolaire est une faute au point de vue démocratique. Relever le niveau de

l'instruction populaire est une des conditions essentielles du progrès.

M. Glasson lève son verre à la prospérité du canton et du parti et souhaite à notre avenir toujours plus de justice et toujours plus de liberté.

M. Alexis Jaquier, secrétaire à Broc, parle, en l'absence de son président, au nom de l'Association démocratique de Broc et environs. Il appartient à la classe des jeunes et dit toute sa satisfaction de les rencontrer si nombreux à cette manifestation civique. Les jeunes suivront le sillon tracé par les aînés ; ils demandent seulement que ces derniers leur tendent la main. C'est avec l'entente et la persévérance que nous marcherons à la victoire. Dans un énergique hurrah ! le jeune orateur brochois souhaite le développement du parti libéral-radical gruyérien fribourgeois.

Les mâles accents de cette conclusion firent impression sur l'assemblée.

M. Jules Blanc qui compte 35 ans d'activité au sein du Cercle des Arts et Métiers, a gardé le vivant enthousiasme de la jeunesse. Il rappelle les souvenirs de jadis et rend hommage entre autres à M. Gross, qui eut le courage de dévoiler des abus criants dans l'administration et réussit à mettre un peu d'ordre dans certaines entreprises qui en avaient grandement besoin. L'orateur souligne les difficultés de l'économie et de la politique actuelles. Les conséquences de la guerre se font lourdement sentir et l'institution de la proportionnelle, en multipliant les partis, n'a pas facilité la solution des nombreux problèmes qui se posent. Au Grand Conseil de Fribourg, le travail de l'opposition est particulièrement ingrat. L'intervention des représentants de la minorité n'est indiquée que dans certains domaines où elle peut avoir quelque chance d'aboutir, les revendications présentées dans le domaine politique étant régulièrement repoussées, sans égard pour leur valeur.

M. Blanc demande à la presse du parti de travailler toujours davantage à répandre les saines idées de la démocratie libérale-radical suisse et de rester fidèle à l'idéal des ancêtres.

M. Louis Blanc, ancien député, trouve, avec l'art consommé qui lui est propre, le chemin des cœurs et sait susciter l'enthousiasme débordant de l'auditoire. Il rappelle que le parti libéral-radical est un parti idéaliste et invite les citoyens à ne point s'en laisser détourner par la création de groupements économiques qui n'ont point leur raison d'être et disparaîtront forcément un jour.

M. Blanc fait allusion à la chute de l'Action sociale et termine en sonnant encore le rappel de la jeunesse autour du drapeau libéral-radical qui défend les vieilles institutions du pays.

M. Sudan, rédacteur, souligne le rôle important qu'est appelé à jouer le parti radical suisse dans la lutte contre la réaction qui se dessine et pour le maintien des institutions démocratiques, menacées de droite et de gauche par divers systèmes dictatoriaux. La Suisse est arrivée à un stade politique qui lui en vient les autres nations. Aussi les citoyens patriotes et dignes de nos vieux pères se font-ils un devoir de défendre sa structure contre tout ennemi.

Il n'en est pas de même dans le canton de Fribourg, où l'arbitraire règne en maître absolu, ce qui enlève leur valeur à la plupart des entreprises gouvernementales. Il importe que nos populations s'instruisent, ouvrent les yeux et se rendent compte qu'il nous reste beaucoup à faire pour nous élever au niveau politique et social atteint par la plupart des cantons suisses.

Dans cette évolution, la place de la jeunesse doit être la plus grande. Une série de moyens peuvent conduire à ce développement de l'esprit d'indépendance qu'il faut ardemment souhaiter au peuple fribourgeois.

On entendit également M. Firmin Barbey, et M. Gustave Clerc, de Riaz, qui parlèrent au nom des jeunes. Ce dernier exprima en termes fort bien choisis les sentiments de la jeunesse indépendante de la Gruyère. Il attira l'attention sur le fait que les sports détournent parfois les citoyens des questions politiques, alors que les deux choses peuvent parfaitement marcher de pair.

M. Clerc soulève un instant le voile sur les moyens qu'emploient parfois nos adversaires politiques pour influencer les citoyens et l'oppression dont sont victimes nombre d'individus, surtout chez les employés de l'Etat.

L'assemblée fit ensuite une chaude ovation à M. François Esseiva, Bullois établi en France, vieux champion de la cause libérale-radical, qui, revenu quelques jours au pays, avait tenu à se retrouver au milieu de ses anciens amis.

Puis, ce fut la partie récréative. Les productions de toutes sortes se succédèrent sans interruption jusqu'à une heure avancée.

De l'avis unanime des participants, la soirée-choucroute de 1929 fut une des plus réussies et comptera parmi les manifestations utiles au bien du pays et au développement du parti libéral-radical gruyérien. Remercions les organisateurs de la soi-

rée, l'infatigable orchestre, M. et Mme Cottier-Charrière ainsi que leur personnel pour tout le soin qu'ils mirent, les uns et les autres, à procurer aux hôtes du Cercle le maximum de jouissances.

GRUYÈRE

La soirée du Mænnerchor Bulle.

Comme de coutume, le « Mænnerchor Bulle » prépare pour ses amis son concert annuel. Ce dernier est fixé au dimanche 3 février.

A l'occasion de sa dixième année d'activité, il revêt cette fois un caractère tout spécial. Sous l'habile direction de M. P. Mossu, le « Mænnerchor » produira des chœurs de W. Baumgartner, H. Steiner, Fr. Schubert et C. M. Weber. Les « Jodels », tant goûtés par notre public, n'ont également pas été négligés. Pour enrichir notre programme, nous pouvons annoncer le bienveillant concours de MM. H. Murith, ténor, et P. Finks, violoniste.

La pièce de théâtre « Hohwacht », de Karl Gröndler, auteur très connu, a déjà obtenu de grands succès. Elle satisfait certainement les plus difficiles. Cette œuvre, écrite en patois lucernois, a imposé de grands sacrifices à la société et ce n'est que grâce à la ténacité de M. Bürki, régisseur, qu'elle a pu être menée à chef.

Les décors ont été brossés par notre sympathique membre actif, M. Gottfried Meyer, peintre en notre ville.

Pour faciliter la compréhension de la pièce à l'auditoire de langue française, nous en donnons un petit résumé.

L'auteur nous transporte dans un paisible village de l'Emmenthal, où toutes les familles s'occupent d'agriculture. Rien ne troublait la bonne entente entre les habitants jusqu'à l'arrivée d'un nommé Hert qui se mit à exploiter une carrière, et par ce fait transforma le village campagnard en un centre ouvrier.

Attirés par un gain plus facile et un travail moins long, les paysans abandonnèrent la campagne. Hert profita de cette situation pour faire l'acquisition de plusieurs belles fermes. Le domaine de la Hohwacht, belle propriété séculaire de la famille Türist, est également convoité par lui. Il rêve de construire sur cet emplacement idéal un hôtel et d'y établir son fils Rolf en lui faisant épouser une riche américaine, qui fournira les fonds pour cette construction, ignorant que le cœur de son fils est déjà promis à Vreni, fille de Türist. Türist, syndic de la commune, refuse net toute tractation. N'arrivant pas à ses fins, malgré le concours d'un fin limier du pays, Hert cherche à obtenir de la commune le terrain attenant à la Hohwacht, consistant en une belle forêt. Pour cette vente, une assemblée communale est convoquée. Grâce aux voix de ses ouvriers, stimulés par de fortes libations, Hert obtint le succès désiré. Türist, écœuré de ces procédés, démissionne comme syndic. Pour n'avoir aucun rapport avec son futur voisin, il va écloquer sa propriété par une forte haie.

Malgré sa réussite dans l'achat du terrain communal, Hert n'est toujours pas satisfait, il lui faut à tout prix le domaine de la Hohwacht. Toute relation entre lui et Türist étant exclue, il charge son habile courtier de faire une dernière tentative et d'user de tous les moyens. Par une allusion malveillante au sujet des relations de sa fille Vreni avec Rolf, fils de Hert, Türist, désespéré, consent à la vente de sa propriété ; il veut quitter immédiatement l'endroit. Une mise du mobilier et du train de campagne a lieu. Triste et découragé, Türist et son fidèle domestique, Dani, sont assis devant la ferme vide. Un craquement sinistre fait sursauter Türist. Il se rend compte que Hert n'a pas même attendu son départ pour ordonner l'abattage de trois superbes chênes ornant l'entrée de la propriété. Hors de lui, il s'élance dans la direction du bruit et malheureusement se trouve écrasé par le chêne tombant.

La pièce ne se termine pas sous cette pénible impression. Le rideau se lève à nouveau et nous montre à la nuit tombante Vreni et Dani prêts à quitter pour toujours la Hohwacht. Lorsque soudain apparaît Rolf qui, ayant rompu avec son père, peut prouver sa fidélité envers Vreni et dévoile les machinations de ce dernier. Il veut suivre Vreni et Dani et tous trois, par un beau clair de lune, quittent la Hohwacht.

Chez le pape.

Monseigneur Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a été reçu en audience par le pape.

Au Frohsinn de Broc.

A défaut de place, nous ne pouvons insérer aujourd'hui notre compte-rendu de concert-représentation du Mænnerchor-Frohsinn de Broc. Renvoyé à jeudi. Disons en attendant que les productions ont remporté le plus grand succès, tout spécialement la pièce de Labiche.

Les soirées.

La deuxième et dernière représentation de « La Pierre de Touche », donnée par le Football-Club, a rencontré, dimanche soir, plein succès. L'exécution en a été parfaite et les acteurs furent vivement applaudis. M. Maillard, professeur, récolte le grand mérite de ce succès.

Fortifiez votre organisme, restaurez votre système nerveux au moyen du tonique nervin

Elchina (en élisir ou comprimés)

qui a fait ses preuves et est hautement apprécié.

Flacon ou boîte orig. : 8.75 ; doubles : 6.25 ; d. l. pharm.

Remercions les organisateurs de la soi-

A Corb
M. Oswal
bien esti
puis long
Nous p
l'hommag
condoléan

L'équip
représent
concours
domnions
sur 12 co
vision. P
cupe le
C'est bien

On a c
bille d'o
seiva, à
de pourt
kg. Le c
quier, ch
On peu
usines, a
billes ph
tion et f
de nos m

LE SIG
suaive de
et Norma
tes, voilà
le public.
une intrig
qui nous
ou sauvag
dans un
conquerra

F
M. le
de bétai
Tagwach
trafic de
pour le
tre les i

Le lac
la région
tin prof
à leurs
de Frib
des tarif
indique

C
Ainsi
vétique
assemblée
taine de
vous et
dence de
fouse. A
cipaient
l'assembl
printemp
qui sera
vote des
des ouvr
suite une
sur les
que au M
un très v
publique
professe
rich, dé
propre l
et Autor
très anie
le banq
par M.

LU
C
A
S
C
Tr

Nécrologie.

A Corbières est décédé, à l'âge de 57 ans, M. Oswald Blanc, agriculteur. M. Blanc, bien estimé dans la localité, souffrait depuis longtemps d'une pénible maladie.

Nous présentons à sa famille en deuil l'hommage de notre vive sympathie et nos condoléances bien sincères.

Après le concours.

L'équipe de skieurs bullois et brocois qui représentaient dimanche le Régiment 7 au concours de ski de St-Imier et dont nous donnions les noms samedi s'est classée 6^{me} sur 12 concurrents dans le cadre de la division. Pour le classement général, elle occupe le 16^{me} rang sur 24 concurrents. C'est bien. Nos félicitations.

Une belle bille.

On a conduit jeudi soir à La Tour une bille d'ormeau, propriété de M. Pierre Esseyva, à Grattavache, qui mesure 4 m. 50 de pourtour et cube 6 mètres et pèse 5000 kg. Le colosse a été acheté par M. Pasquier, charbon au Pâquier.

On peut admirer dans maintes de nos usines, actuellement, l'une ou l'autre de ces belles phénomènes qui excitent l'admiration et font soupçonner encore la richesse de nos magnifiques forêts gruyériennes.

LE SIGNAL DE FEU. — Lillian Gish, la plus suave des étoiles, l'héroïne de «Sœur Blanche» et Norman Kerry, le plus pittoresque des artistes, voilà déjà qui suffirait pour faire accourir le public. Mais le «Signal de feu» a, de plus, une intrigue captivante, de puissants tableaux qui nous révèlent dans sa splendeur luxueuse ou sauvage l'histoire d'Écosse à l'époque des clans ennemis. Bref, un film magnifique qui conquerra de nouveaux adeptes au Cinéma.

FRIBOURG

Une plainte pénale.

M. le député Joseph Clément, marchand de bétail, à Fribourg, mis en cause par la *Tagwacht*, de Berne, au sujet d'un prétendu trafic de marques généalogiques officielles pour le bétail, a déposé une plainte contre les informateurs du journal socialiste.

Lac gelé.

Le lac de Morat est en partie gelé, dans la région Montilier-Sugiez. Les amis du patin profitent de l'aubaine pour s'adonner à leurs joyeux ébats. Le F. M. A. organise de Fribourg des trains spéciaux et publie des tarifs à prix réduit. Un tableau spécial indique l'état de la glace.

Chronique romontoise.

Ainsi que nous l'annonçons, la Société helvétique a tenu, samedi et dimanche soir, une assemblée de délégués à Romont. Une soixantaine de membres avaient répondu au rendez-vous et tinrent leurs réunions sous la présidence de M. le professeur Tanner, de Schafhouse. A la séance de samedi à laquelle participait une quarantaine de membres à peine, l'assemblée a décidé d'organiser à Zurich, ce printemps prochain, une réunion de délégués qui sera consacrée à la discussion du droit de vote des femmes et des obligations de service des ouvriers. Le programme comportait ensuite une conférence de M. Zinniker, de Liestal, sur les efforts culturels de la Société Helvétique au XIX^{me} siècle. Cet exposé fut suivi avec un très vif intérêt. Dimanche matin à la séance publique qui eut lieu vers 9 1/2 h. M. Reymond, professeur à Lausanne, et M. Schindler, de Zurich, développèrent chacun dans leur dialecte propre le problème si délicat de «Démocratie et Autorité». Une discussion très nourrie et très animée suivit. Le repas du samedi soir et le banquet de midi, dimanche, furent servis par M. Auderset, tenancier de l'Hôtel-de-Ville.

dans le nouveau local de notre fanfare. Le menu fut excellent et agrémenté de nombreux et beaux discours. M. le Préfet Bondallaz et M. Chatton, syndic, ont apporté aux applaudissements de l'assemblée le salut des autorités et de la population. L'édifice communal avait pavisé. Nos hôtes furent unanimes à se féliciter de la chaleureuse réception dont ils furent l'objet.

Un concert.

Notre petite cité romontoise a la bonne fortune de posséder une Chorale dont la valeur s'affirme chaque année avec plus d'éclat. Forte d'une quarantaine de membres, elle vient de nous donner, dimanche soir, au Casino, son concert annuel en tout point réussi. Le programme, d'une riche variété, comprenait des œuvres d'auteurs classiques et modernes, des doubles quatuors d'une douceur exquise couronnés par l'admirable exécution de la cantate d'Andréa «Magenta» avec accompagnement de piano. Le programme était encore enrichi de quatre morceaux pour flûte et piano que M. le Directeur Gaimard, accompagné de M. le Professeur Bornand, exécutèrent avec la virtuosité admirable qui les caractérise. Enfin, la soirée fut clôturée par une comédie très moderne, très spirituelle et très gaie, «Le Professeur de Duvernois», et qui fut jouée par des acteurs conscients de leur rôle. Les applaudissements nourris et enthousiastes qui partaient spontanément des auditeurs après chaque exécution ont assuré la Chorale de la valeur de la cause qu'elle poursuit et de la manière dont elle la sert. Nous ne voulons point donner une appréciation de chaque morceau, mais ce que nous tenons à relever cependant, c'est le souci de discipline, de parfaite tenue, de bon goût et de distinction qui ont fait sur le public la meilleure impression. Nous répétons que le concert de dimanche a mis en évidence les sérieux progrès réalisés par la Chorale dont l'avenir paraît des plus réjouissants.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Un conflit religieux vient d'éclater à Barbentane (Bouches-du-Rhône). Un membre de l'Action française étant décédé, le curé, sur l'ordre de son évêque, refusa d'officier. Un grand nombre d'habitants pénétrèrent dans l'église avec le cercueil et firent eux-mêmes les cérémonies funèbres. L'archevêque d'Aix a rappelé immédiatement le curé de Barbentane, qui restera sans prétre jusqu'à nouvel avis. L'église est interdite, le Saint-Sacrement sera enlevé et le service divin ne pourra plus être célébré.

On apprend aux dernières nouvelles que la population, d'abord irritée, est demeurée calme. Les catholiques se sont rendus, dimanche, dans les églises des localités voisines.

Malheurs et accidents.

La famine fait tant de victimes dans la Chine du nord qu'on n'arrive plus à ensevelir les morts. Les chiens et les loups dévorent de nombreux cadavres amoncelés hors des villes.

— A Hollywood, une jeune actrice de cinéma, Léna Wichart, représentant le rôle de Miss Ruth Elder s'est élançée d'un avion. Le parachute n'ayant pas fonctionné, l'actrice s'est abîmée sur le sol.

— A Amriswil, M. Paul Schaer, 21 ans, fils aimé d'une nombreuse famille, travaillait dans une gravière en compagnie d'autres ouvriers. Ces derniers ayant pioché sous une couche de terre gelée, un bloc se détacha soudain, ensevelissant le jeune homme qui fut tué sur le coup.

— A Toulouse, un appareil postal ayant dépassé le terrain d'atterrissage avant de toucher le sol, enleva le toit de deux maisons et alla s'écraser dans les jardins. L'avion est complètement détruit, tandis que le pilote, par un miraculeux hasard, n'a pas de mal.

— A Thoun, M. Ernest Wenger, municipal, haïfier, âgé de 48 ans, a été trouvé mort sur la voie. Le malheureux, qui rentrait d'un voyage d'affaires, a dû être atteint par le train au moment où il traversait la voie.

— Un bébé dévoré par une truie. — A Odino, près de Brescia, un bébé de deux mois, le cinquième fils d'une famille de paysans, dormait dans son berceau, qui se trouvait dans une grange, quand d'une étable voisine sortit une

grosse truie qui, après avoir poursuivi un garçon de 11 ans qui se trouvait avec le bébé, s'élança contre le berceau, le renversa et dévora la tête du bébé.

Crimes et délits.

Un inconnu a tué d'un coup de feu le bandit corse Castelli, condamné six fois à mort par contumace pour assassinats. Ayant été condamné une première fois à cinq ans de prison, en 1907, il s'en prit à ses accusateurs et aux témoins qui déposèrent contre lui, se vengeant atrocement, en les tuant, eux ou leurs enfants. Le bandit répandait la terreur dans la région et nul n'osait désobéir à ses ordres. Aussi est-ce avec un vrai soulagement que les populations ont appris qu'un justicier inconnu avait abattu le célèbre malfaiteur.

— Un incendie que l'on attribue à la malveillance a détruit presque complètement, à Schwering, en Allemagne, la fabrique de pianos Perzina. Les dégâts sont évalués à 600.000 marks.

— On a arrêté dans un hôtel de Thuringe un serrurier qui, pour se venger des personnes avec lesquelles il avait des divergences, leur adressait des paquets contenant une machine infernale. Une personne a été tuée et plusieurs blessées en diverses localités par cette méthode.

La culture des céréales est-elle rentable ?

Récemment, un agriculteur thurgovien a publié quelques chiffres qui, au moment où s'engage la campagne en faveur du blé et alors que la crise laitière est à nouveau menaçante, présentent pour l'agriculture nationale un intérêt particulier. Il convient de souligner, tout d'abord, que les chiffres cités ci-après ont été contrôlés exactement, comme le permet la comptabilité en partie double, utilisée dans nos exploitations agricoles. La ferme dont il s'agit est située dans le canton de Thurgovie ; la culture des céréales y est pratiquée par intermittence tous les deux ans, concurrentement avec d'autres cultures fourragères. Les chiffres sont ceux de l'année 1928 qui, au point de vue rendement des récoltes, dépassent de fort peu la moyenne des dix dernières années. Une superficie de 80 ares a été réservée aux céréales (froment, orge, avoine) et 31 ares aux cultures sarclées (pommes de terre, betteraves, etc.). Les salaires des membres de la famille exploitant la ferme ont été calculés approximativement alors que ceux des domestiques comme aussi le travail fourni par les chevaux ont été calculés exactement. Tout le produit des récoltes a été pesé ; les quantités utilisées pour subvenir aux besoins de la famille ont été comptées aux prix de vente.

Les recettes provenant de la culture des céréales ont été les suivantes : froment 660 fr. ; orge 248 fr. ; avoine 141 fr. ; produit de la paille 412 fr., soit, au total, 1461 fr. Les frais d'exploitation pour la culture, l'achat des semences, les salaires des domestiques et du propre travail du fermier et de celui des chevaux, l'intérêt du capital engagé, l'amortissement d'une partie des bâtiments et les autres frais généraux atteignent au total 1059 fr. Le bénéfice net résultant de la culture des céréales ressort donc à 402 fr. Les autres cultures (petits pois pour les fabriques de conserves, pommes de terre, betteraves) ont produit 1117 fr. ; les dépenses d'exploitation relatives à ces cultures, soit les engrais, les semis, les salaires des domestiques, l'intérêt du capital engagé et l'amortissement d'une partie des immeubles ont atteint au total 972 fr. Le bénéfice net pour ces cultures ressort donc à 145 fr. Ainsi, pour la ferme en question, le bénéfice net de l'exploitation atteint 547 francs. Si l'on considère que l'élevage du bétail est tout à fait insuffisant, on se rendra compte facilement de la situation qui interviendrait si le projet sur le blé, qui sera soumis à la votation populaire le 8 mars prochain, est repoussé. Non seulement l'élevage du bétail ne serait plus rentable, mais encore dans la même exploitation le rendement de la culture des céréales. Que deviendrait alors notre agriculture ?

Dernière Heure

En Afghanistan, Amanoullah Khan a été proclamé roi par une grande partie des tribus, qui lui ont prêté le serment de fidélité. Un nouveau gouvernement a été constitué à Kandahar, où se trouve également le roi. La légation d'Afghanistan à Paris est en communication constante avec le roi.

— Mme Hanau a confirmé que M. Hennessy, ministre français de l'Agriculture, a prêté un montant de fr. 150.000 à M. Anquetil, inculpé dans l'affaire de la «Gazette de France». L'aveu de M. Anquetil prie la justice d'interroger M. Hennessy, afin de savoir ce qu'il en est.

— Près des Moulins, Châteaux-d'Oex, M. Alexis Pittet-Chabloz, 27 ans, marié et père de famille, a été atteint à la forêt par un sapin et tué net. Son père est sérieusement blessé. La plante homicide était abattue par des bûcherons voisins.

— Un incendie a détruit, à Tartegnins, un immeuble comprenant appartement et ferme, propriété de Mme Isler-Messler, de Genève, et habitée par un fermier, M. Barraud. Un domestique bernois, M. Brunner, 46 ans, est resté dans les flammes, ainsi que deux chevaux et tout le matériel. La maison d'habitation a été épargnée. On croit que l'incendie est dû à l'imprudence du domestique, qui avait l'habitude de lire au lit à la lueur d'une bougie.

— A Montana, au cours du championnat mondial de bob, une équipe de quatre jeunes Sierrois a été projetée contre un mur. Deux des occupants sont très grièvement blessés et l'on craint pour leur vie.

Economiser du temps.

Combien divers et absorbants sont les détails de la tenue d'un ménage ! Et d'autres devoirs encore appellent la mère de famille. Où prendre le temps ? — Il faudrait qu'on puisse en faire. On peut tout au moins en économiser. Et comment ? — Entre autres par l'emploi rationnel des Produits Maggi : Potages, Arome et Bouillon en Cubes, qui à ce point de vue aussi rendent service.



Madame Oswald BLANC, ses enfants Angéla, Charlotte et André, à Corbières; les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Oswald BLANC

leur cher époux, père, frère, beau-fils et beau-frère, enlevé à leur affection le 27 janvier, dans sa 57^{me} année, après une longue maladie, et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Corbières, mercredi 30 janvier, à 9 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les preuves de sympathies témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille Clément LEIBUNDGUT remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. De tout cœur un cordial merci aux personnes qui ont aidé et encouragé notre chère défunte, et tout spécialement à Sœur Berthe pour son grand dévouement.

„La Gruyère“ est le journal le plus répandu dans la région : il constitue donc un organe de publicité de premier ordre.

LE SIGNAL DE FEU
magnifique tragédie de l'Ecosse des temps héroïques
avec LILLIAN GISH l'héroïne de Sœur Blanche
cette semaine
AU CINÉMA LUX

CARNAVAL
Le choix le plus grand se trouve
A L'INNOVATION, BULLE
Satinette, Charmeuse et Fulgurant
pour costumes toutes couleurs.
Loups Visagères
Chapeaux, Bonnets, Perruques
Très grand choix d'accessoires de mascarade.
Voyez nos collerettes
les plus belles et les meilleur marché.
Timbres-escompte.

Vente juridique
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra jeudi 31 janvier 1929, à 10 heures du matin, devant le Château de Bulle :

en premières enchères
1 caisse enregistreuse,
2 phares, 1 lampe et 2 chaînes à neige pour auto, 1 machine à coudre
1 paire de skis ;
en deuxièmes enchères
et à tout prix :
1 crédence, 1 canapé.
Bulle, le 28 janvier 1929.

Aux Automobilistes !
A LOUER à partir de juin
plusieurs box particuliers avec
chauffage central, à des conditions
très avantageuses.
GARAGE MODERNE
A. LUTHY, BULLE
Téléphone 306.

A VENDRE à choix sur 5, 2 veaux mâles
avec marque métallique.
Chez Alexandre CHARRIERE, BULLE.

Café de malt Kathreiner-Kneipp
favorise la santé, fait faire des économies.
Le paquet d'un demi-kilo 80 cts.

**On demande
bonne à tout faire**
connaissant tous les travaux d'un ménage soigné.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 172 B.

Mise publique.
Les soussignés vendront en mise publique, jeudi 31 janvier, dès 1 h., devant leur domicile, à Broc :
1 jument, 1 camionnette, char à échelles, char à pont sur ressorts, tombereau, char à banc, hache-paille, 3 traîneaux, grande luge, 1 luge à bras, harnais de chevaux, 1 selle, couverture, bâches, filards, caisse à gravier, grelottières, chaînes, cordes, pelles, pioches et quantité d'objets trop longs à détailler.
Les exposants : **Isidore et Jean ROSSIER, Broc.**

„A L'ARMAILLI“
Hôtel de la Croix-Blanche, BULLE
Grand rabais sur tous les articles d'hiver.
Pullovers, Gilets, Chemises Oxford, Chemises de nuit Messieurs et enfants, Camisoles laine décatie Dames, Combinaisons, Caleçons chinés laine.
Encore quelques coupons
flanètte, toile, cotonne, milaine grise et brune du pays.
1 lot de salopettes bleu-clair et foncé. — On prend la laine en échange à 6 fr. le kg. Timbres-escompte.
Meubles à vendre d'occasion
Armoires à 1 et 2 portes, de 80, 60, 100 et 120 fr., tout noyer, tables 10 fr., commodes 50 fr., canapés 30 à 70 fr., armoires à glace 2 portes 160 fr., divans moquette 120 fr., lits en fer complets depuis 50 fr., lits bois de tous styles depuis 80 fr., complets, couchettes complètes 50 fr., tabourets, chaises, glaces 5 fr., tableaux, tables rallonges, des-sertes. — Toujours grand choix de meubles neufs à chambres à coucher et chambres à manger.
E. Delaloye-Semblanet Rue de Vevey 180, BULLE.



Le bonheur par la santé

Un cri joyeux s'échappe de toutes les poitrines lorsque la Maman apporte le BANAGO, cacao à la banane. Joie compréhensible du reste, car, d'un goût exquis, BANAGO contient les éléments nutritifs indispensables à l'organisme pendant la croissance. BANAGO rend vos enfants joyeux, vigoureux et résistants aux maladies.

BANAGO

95 cts. le paquet de 250 gr. dans toutes les bonnes épiceries, drogueries, etc. NAGO OLTEN

Gratuit

Bon pour un échantillon de BANAGO. Veuillez le remplir et nous l'adresser collé sur une carte postale ou dans une enveloppe (ne pas fermer). Affranchir à 5 Cts.

Adr: Produits Alimentaires "NAGO" S. A. Oltén

Je désire faire un essai de votre BANAGO et vous prie de m'en envoyer un échantillon.

Date et adresse exacte:

b.4



Occasions avant inventaire

Une grande quantité de chaussures en tous genres seront soldées à des prix très bas.

Réservez vos achats pour le JEUDI 31 janvier JOUR d'OUVERTURE.

Chaussures
La Rationnelle
AROLA S.A.
Rue de Gruyères 101 BULLE
Vve Soltas-Thalmann

L'abonnement gratuit au Sillon Romand 1929 est offert à qui commande à choix à nos dépôts ci-dessous, à défaut fee de la Fabrique des Lactas, Gland, à choix.

Broc: Consommation et ses dépôts: Botterens, Crésuz, Charmey, Epagoy, Villarvolard.

Bulle: Coop. La Prévoyance et ses dépôts: Albeuve, Echarlens, Enney, Le Pâquier, Screns, Tour-de-Trême.

Bulle: Kœrber A; Pittet-Chammartin; Gex Nicolas; Beaud-Ruffieux.

Echarlens: Gremaud P.

Epagny: Gachet.

Enney: Coop. Concord.

Hauteville: Prin Mme.

Pringy: Coop. Concord.

La Roche: Tinguely-Ram.

Vaulruz: Seydoux Léon.

Vuadens: Syndicat agric.

Envoyez-moi gare

1 sac 50 kg. Lacta	Fr. 39.-
1 " 100 kg. Lacta	Fr. 70.-
1 " 100 kg. Chan-teclair	Fr. 45.-
1 " 100 kg. Porçal	Fr. 44.-

avec abonnement au "SILLON ROMAND"

Signature:

Qui prendrait en pension deux enfants de 3 et 4 ans? Bons soins exigés. S'adresser à Publicitas Bulle.

On cherche UN BON fromager pour la saison S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 169 B.

On demande une fille de 15 à 16 ans pour la campagne. S'adresser à Alfred Morat, Candy, Vuadens.

Mise publique. A VENDRE jolie maison avec appartement, grange, écurie en bon état aux Riaux à Cerniat. La mise aura lieu le lundi 4 février à 2 heures, du soir sur le lieu aux RIAUX. Pour renseignements et conditions, s'adres. à BOCHUD Irénée, charpentier, CERNIAT.

A louer un APPARTEMENT boisé de deux chambres, cuisine et dépendances, en plein soleil. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7031 B.

Vente juridique d'immeubles.

Vu l'insuccès des premières enchères, l'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le **vendredi 1^{er} février 1929, à 2 h.** du jour, dans une salle particulière de l'Auberge de la Croix-Blanche, à Epagny, les immeubles art. 283, 285 et 286 du registre foncier de la commune de Gruyères, comprenant habitation, grange, écurie, pré de 4 poses 60 perches, appartenant à Louis Geinoz, feu Alfred et à la succession de Paul Geinoz. Bulle, le 22 janvier 1929.

La soussignée a l'avantage d'informer le public qu'elle a repris à son compte le **Magasin d'ÉPICERIE - MERCERIE Pâtisserie - Débit de pain** desservi précédemment par Mlle LAYAZ, maison Geinoz, place du Cheval-Blanc, BULLE, Marchandises fraîches et de 1^{re} qualité. Se recommande, Vve Perrottet-Charrière.

Mises de bétail, chédail, fourrages.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra au plus offrant, aux enchères publiques, le **vendredi 1^{er} février 1929, dès 10 heures, au domicile de Louis GRANDJEAN**, feu Julien, à CERNIAT: 3 vaches dont 2 portantes, 4 taures dont 2 portantes, 2 génisses d'un an, 2 veaux. Tout ce bétail est blanc et noir; 1 cheval rouge, environ 2500 pieds foin et regain, 2 harnais à trait, 1 harnais à mancelles, 1 char à ressorts pour marché, 1 char à échelles, 1 caisse à purin, 1 tombereau, 1 charrette à 2 roues, à ressorts, 5 charrettes dites de Charmey, 1 traîneau, 1 luge à billons, 1 luge, 1 pompe à purin, fourches, râtaux, faux, chaînes, clochettes, 1 lot de plateaux et carrons, établi de menuisier, outils divers, etc., etc. Paiement comptant. Office des Faillites, Bulle.

DEUIL Joli choix. Prix modérés. Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle.

EXAMEN DE LA VUE **E. TREUTHARD** opticien-spécialiste St-Pierre, 3 Tél. 45.49 LAUSANNE sera de passage à: Tour-de-Trême: Jeudi 31 janvier, de 10 h. à midi, Hôtel de Ville. Bulle: jeudi 31 janvier, de 13 à 16 h., Hôtel de l'Union. Albeuve: jeudi 31 janvier, de 17 à 18 h., Hôtel de l'Ange. Montbovon: Vendredi 1^{er} février, de 9 à 11 h., Hôtel de Jaman. Broc-Fabrique: vendredi 1^{er} février, de 12 h. 15 à 13 h. 30, Café du Tilleul. Broc-Village: vendredi 1^{er} février, de 14 à 16 h., Hôtel Bellevue. Vaulruz: vendredi 1^{er} février de 17 à 18 h., Auberge de la Croix-Verte, avec un choix de lunettes et pince-nez en formes modernes et de qualité irréprochable.

A VENDRE à Morlon maison d'habitation avec 2 logements, jardin. Bon marché. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7038 B.

Pour votre chevelure employez la méthode et les produits de Mme C. PASCHE de Vevey, plus de 60 ans de succès. Elève à BULLE: Mlle J. GREMAUD coiffeuse.

Mal du pays... Loin de toi, terra d'Helvétie, J'ai rêvé tes laes, tes forêts Et surtout ma boisson chérie. L'apéritif sain « DIABLE-RETS ». P. 164 L.

DÉBIEUX Rosa Lingère a transféré son domicile à l'ancienne Tannerie, escalier B 1^{er} étage. Travail soigné à prix très modiques.

A VENDRE au centre de la ville de Gruyères jolie maison bien située pouvant servir pour magasin, atelier ou pour séjour. Pour tous renseignements s'adresser à l'hoirie GACHET, à Gruyères ou à Paul Gremion, la Condémine, à Bulle, jusqu'au samedi prochain 2 février.

On demande personne sérieuse et capable comme bonne à tout faire ds. ménage soigné de 2 personnes. S'adresser, par écrit, à Publicitas Bulle, sous P. 188 B.

COKE HOUILLE ANTHRACITE BRIQUETTES

Téléphone 24

A. G. BARRAS Combustibles BULLE

A LOUER rière Le Pâquier un LOGEMENT de 2 chambres et cuisine, jardin. Prix avantageux. S'ad. chez Casimir TORNARE, en Planchy, BULLE.



Est-ce bien le bon, tante?

Mais oui, avec ce paquet bleu, tu pourras préparer à ton mari un si bon café qu'après la première gorgée, il s'écriera tout étonné: „Petite femme, d'où sors-tu ce café si fameux?“

La chicorée „Arome“ accentue, en effet, le bon goût du café tout en lui donnant sa belle couleur brun-foncé, ce qui fait qu'on le boit avec beaucoup de plaisir.

C'est pourquoi le café préparé avec „L'Arome“ se supporte si facilement.

„L'Arome“ en paquet bleu-blanc est en vente partout à 35 centimes.

A 18 Helvetia Langenthal

CRÉDIT GRUYÉRIEN - BULLE -

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **lundi 11 février 1929 à 2 1/2 heures après-midi, au bâtiment de la banque, à Bulle.**

- TRACTANDA:**
1. Protocole de la dernière assemblée;
 2. Rapports de l'administration et des commissaires-vérificateurs sur l'exercice 1928;
 3. Votation sur la conclusion de ces rapports et décharge à l'administration ainsi qu'aux vérificateurs;
 4. Répartition du bénéfice et fixation du dividende;
 5. Nominations statutaires;
 6. Divers.
- Les cartes d'admission sont délivrées à la Caisse de l'établissement, contre dépôt des actions, jusqu'au 7 février prochain, à 5 heures du soir.
- Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs seront à la disposition des actionnaires, aux bureaux de la Société, dès le 1 février prochain.
- Bulle, le 19 janvier 1929.
- Le président du conseil d'administration: Jean PASQUIER.

Concours de travaux. Construction de l'aile ouest de l'Hôpital du District de la Gruyère, à Riaz.

- La Commission de l'Hôpital du District de la Gruyère met en soumission les travaux suivants:
1. Terrassement et maçonnerie.
 2. Béton armé.
 3. Chauffage central et installation du service d'eau chaude.
 4. Installations sanitaires et installation du service d'eau froide.
 5. Installation des monte-plats.
- Les formulaires de soumission peuvent être retirés du 28 janvier au 9 février 1929, tous les matins, au bureau des soumissionnaires, Avenue de la Gare 30a, à FRIBOURG, et les lundi 28 janvier, jeudi 31 janvier, lundi 4 février, de 14 à 16 heures, au bureau du secrétaire de la Commission, M. Aloys BARRAS, Agence agricole, à BULLE.
- Le dossier complet des plans sera remis aux soumissionnaires qui en feront la demande, contre paiement de fr. 15.—.
- Les soumissions seront adressées sous pli cacheté, avec la mention *Soumission pour l'Hôpital de Riaz*, jusqu'au **mercredi 20 février 1929, à M. Aloys BARRAS**, secrétaire de la Commission.
- Par ordre: **A. HERTLING & F. JOB** Architectes E. P. Z. FRIBOURG.
- P. 10.339 F.